

economiesuisse Journée de l'économie

4 septembre 2009

Seul l'exposé prononcé fait foi

Discours présidentiel

Gerold Bührer, président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Lors de la Journée de l'économie 2008, le ralentissement de l'économie mondiale se faisait déjà sentir. Personne n'imaginait cependant que le monde serait confronté, après plusieurs années de croissance, à son plus grand défi de l'après-guerre. Si aujourd'hui nous ne sommes plus au bord du précipice, le taux de croissance est loin de la croissance potentielle. Malgré l'atténuation des facteurs récessifs et les progrès réalisés sur le plan de la stabilisation du système financier, les incertitudes restent considérables. Les prévisions négatives en ce qui concerne le marché de l'emploi pèsent de plus en plus sur la consommation privée. Si les programmes de relance fiscaux adoptés par de nombreux pays produiront pendant quelque temps encore des impulsions qui bénéficieront également à nos entreprises exportatrices, la suite reste ouverte. À cet égard, la question principale qui se pose est celle de la stratégie de sortie de crise après le gonflement des bilans des banques centrales et des budgets étatiques.

La destruction de montants record d'actifs et de fortunes immobilières, une spirale de l'endettement dangereuse et le faible degré d'utilisation des capacités représentent d'autres facteurs négatifs. En conséquence, la Suisse et son économie orientée vers l'étranger resteront en proie aux difficultés l'an prochain. Dans ce contexte de recul parfois massif de l'activité, principalement du côté des entreprises exportatrices, il nous faut aussi prendre au sérieux les préoccupations des gens quant à leur emploi.

Cependant, il ne faut pas oublier que, malgré ces revers, 300 000 emplois ont été créés en Suisse depuis 2003, portant leur nombre total à 3,9 millions. D'autres pays nous envient cette évolution, qui reflète des conditions de concurrence comparativement bonnes ainsi que la compétitivité des entreprises. Les chiffres montrent qu'un droit du travail libéral et flexible est avantageux pour les travailleurs. Oui, malgré les incertitudes, il y a aussi des éléments positifs. Si la prudence est de mise du côté des entreprises, il ne faut pas pour autant ignorer les opportunités. L'économie suisse – PME comme grandes entreprises – a la capacité de sortir de l'ornière.

Il ne fait pas de doute que l'action massive et coordonnée des banques centrales pour garantir des liquidités suffisantes a contribué dans une large mesure à stabiliser le marché interbancaire et le système financier dans son ensemble. Les mesures ont eu l'effet souhaité, contrairement à ce qui s'était produit dans les années 1930. Nous devons des remerciements particuliers à la Banque nationale suisse, qui a su, dans une situation difficile, créer de bonnes conditions pour l'économie helvétique. Je pense en particulier à la stabilité du taux change avec l'euro. Je saisis cette occasion de remercier tout particulièrement M. Jean-Pierre Roth, hôte fidèle de la Journée de l'économie, pour son engagement sans faille et les résultats obtenus. Je lui fais part de mes meilleurs vœux pour une retraite bien méritée.

Malgré la situation extrêmement difficile – on peut sans exagérer parler d'« annus horribilis » pour les entreprises exportatrices – economiesuisse n'est pas prête à parrainer des programmes conjoncturels « traditionnels » se chiffrant en milliards de francs ou d'autres engagements directs de l'État. Ces programmes n'atteindraient de loin pas les résultats espérés, surtout au vu de la force des importations, de la grande dépendance vis-à-vis des exportations et du niveau élevé de la quote-part de l'État. En revanche, nous soutenons des mesures ciblées et limitées dans le temps visant à atténuer les conséquences de la crise sur le marché du travail. Les trains de mesures conjoncturelles se chiffrant en milliards de francs, souvent conçus en fonction d'opportunités politiques, ne seront toujours que des feux de paille. L'effet de ces programmes sur la croissance est sans rapport avec la perte de la marge de manœuvre qu'ils provoquent sur le plan de la politique financière. L'esprit du frein à l'endettement veut que nous tenions compte des conséquences de nos décisions pour la politique financière future.

Nombre de pays ayant adopté des trains de mesures conjoncturelles afficheront bientôt un endettement supérieur à 100 % de leur produit intérieur brut. Les dépenses à venir au titre de la charge de la dette, qui atteindront jusqu'à 20 % des recettes fiscales dans de nombreux pays, entraveront la croissance future. En effet, une augmentation de la charge de la dette associée à une pression fiscale latente pèsent tant sur les investissements que sur la consommation, et donc sur l'emploi. Même en période de récession, il faut éviter de tomber dans une spirale de l'endettement. Il importe d'éviter les hausses d'impôts, ou du moins de les reporter, comme dans le cas du financement additionnel de l'AI.

J'aimerais ajouter ceci à propos du financement additionnel de l'AI : une fois que nos conditions ont été satisfaites, il était clair que nous soutiendrions ce projet. Le financement additionnel est limité dans le temps. Ce dispositif disparaîtra lorsque la cinquième et la sixième révisions déploieront leurs effets. Il conviendra de démontrer que l'assainissement portera sur les dépenses. Pour nous, une prolongation du financement additionnel est hors de question.

En cas de récession, on remet souvent en question des recettes qui ont pourtant fait leurs preuves. Et ce, en particulier quand la pression politique extérieure s'intensifie. Dans le contexte de la crise d'UBS, il n'est pas étonnant que le danger que représentent ses grandes banques pour notre petit État soit au centre des débats. Les risques systémiques liés aux grandes banques, dont le total du bilan représente plusieurs fois le produit intérieur brut, ne doivent pas être pris à la légère. Dans cette optique, il faut saluer les mesures adoptées pour renforcer les fonds propres et les réserves de liquidités. Nous soutenons aussi les corrections décidées par les autorités bancaires en vue de réduire les risques et les bilans.

Sans vouloir minimiser les risques systémiques, je pense que nous devrions nous concentrer sur les faits dans une optique à long terme, au lieu de jeter l'enfant avec l'eau du bain. Sans les grandes multinationales des secteurs de la finance et de l'industrie, la place économique suisse ne figurerait pas dans le peloton de tête mondial. Sans elles, notre situation se détériorerait radicalement en termes d'emploi, de prospérité et de qualité de vie.

Les groupes helvétiques qui investissent hors de Suisse génèrent près d'un tiers du produit intérieur brut. Ces multinationales emploient plus d'un million de personnes. Selon les estimations, le montant versé par ces multinationales au titre de l'impôt sur les bénéfices dépassait les 5 milliards de francs, avant la récente baisse de la conjoncture. Au total, moins de 3 % des personnes morales génèrent plus de 90 % des recettes de l'impôt fédéral direct. Les sociétés holding et les sièges des groupes, deux catégories d'entreprises mobiles, fournissent du travail à quelque 200 000 personnes, si on inclut les fournisseurs. Les grandes multinationales suisses sont aussi indispensables pour la place scientifique suisse, dans la mesure où elles sont à l'origine de 60 % des dépenses en faveur de la recherche-développement privée. Partant, lors des délibérations sur la loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles, il faudra veiller à ce que l'excellence scientifique prime les exigences de politique régionale. Le projet du Conseil fédéral doit être revu dans ce sens.

La conclusion coule de source : les grandes entreprises multinationales sont un élément fondamental de la réussite suisse. Elles sont, avec des PME dynamiques, un pilier indispensable de la croissance. Sachant que la concurrence entre places économiques restera intense, nous serions bien inspirés de mettre en place les conditions permettant aux grandes multinationales de rester compétitives. Une chose est sûre : cela ne mène à rien de monter les petits contre les grands.

Je suis convaincu que notre pays sortira renforcé de la crise, si nous menons une politique économique orientée sur le long terme et que nous tenons compte de ces particularités. Au vu de l'augmentation de la charge fiscale observée dans plusieurs pays, on peut s'attendre à ce que la pression exercée sur la Suisse perdure. Nous devons tenir compte de cette évolution dans le choix de notre stratégie, c'est certain. Toutefois, il est également clair que nous ne devons pas renoncer à des principes fondamentaux, comme celui de la souveraineté fiscale, sauf en cas de nécessité absolue. En ce qui concerne le différend fiscal avec l'Union européenne, le Conseil fédéral a fait valoir à raison que notre régime spécial ne portait pas atteinte à l'accord de libre-échange de 1972. C'est pourquoi j'appelle le Conseil fédéral à maintenir le cap dans ce conflit difficile.

Un assouplissement, sous la pression extérieure, de la souveraineté fiscale cantonale nuirait à notre capacité concurrentielle et créerait aussi un précédent dangereux. Il est en effet simplement inacceptable que l'UE s'immisce dans la répartition des recettes fiscales entre la Confédération et les cantons. Si le Conseil fédéral admet malgré tout des concessions, il doit le faire à la condition sine qua non que nous puissions au moins garantir la compétitivité de la place économique suisse et baisser les impôts à titre compensatoire dans d'autres domaines. Certains États de l'UE possèdent aussi des régimes spéciaux. Renoncer au nôtre aurait des conséquences majeures, car une part substantielle des recettes de l'impôt fédéral direct est concernée.

Le principe de la concurrence doit prévaloir aussi dans le domaine de la fiscalité. Il est inhérent à notre régime fédéral. L'expérience a montré que la concurrence fiscale présente des avantages économiques considérables et pousse à innover. Contrairement à ce qu'affirme la doctrine étatiste, la concurrence n'est pas néfaste. Ce sont bien plutôt les barrières mises à l'innovation et l'idéologie égalitariste qui jouent un rôle négatif. En prévision du débat sur l'initiative populaire du PS relative à une harmonisation fiscale, nous ferions bien de nous souvenir qu'il existe une relation positive entre la concurrence fiscale, la discipline budgétaire, une fiscalité attractive et la croissance économique.

Le principe de la concurrence s'est imposé dans le cadre de notre État de droit, fondé sur le respect de la propriété privée. Notre pays, qui possède une des économies les plus mondialisées, en bénéficie. L'ouverture mondiale des marchés et le faible niveau des droits de douane n'ont pas nui à la Suisse, ils

lui ont profité. Cependant, la décision d'ouvrir les marchés ne doit pas être réduite à une profession de foi purement formelle. L'introduction du principe du Cassis de Dijon supprime des obstacles techniques au commerce et intensifie de ce fait la concurrence. Cela profitera à l'économie dans son ensemble. La suppression de la discrimination des producteurs indigènes élimine aussi un handicap. Nous avons tout intérêt à accepter cette intensification de la concurrence.

Dans les relations avec l'UE, il n'y a pas d'autre solution que la voie bilatérale et son développement ciblé dans l'intérêt des deux parties. Par conséquent, nous soutenons les efforts en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange dans le domaine agricole. Cela créera des opportunités, en particulier pour notre industrie agroalimentaire et les agriculteurs qui innovent. Les accords bilatéraux conclus avec l'UE, les efforts en vue de débloquer les négociations du cycle de Doha dans le cadre de l'OMC et la conclusion d'accords de libre-échange avec des États extra-européens restent prioritaires en politique économique extérieure.

La Suisse doit combattre les tendances protectionnistes en donnant l'exemple, c'est-à-dire en ouvrant ses marchés. Le nombre croissant de procédures d'arbitrage demandées dans le cadre de l'OMC et l'insertion de clauses buy-at-home dans de nombreux programmes conjoncturels sont un signe clair du fait que les forces entravant la concurrence pourraient une fois de plus exploiter la crise pour prendre le dessus.

Nous avons tous été soulagés d'apprendre récemment qu'UBS et les autorités fiscales américaines avaient conclu un accord extrajudiciaire. Cet épilogue évite une détérioration durable des relations helvético-américaines et revêt une grande importance, au-delà de la place financière. Dans cette affaire, le cadre juridique helvétique et les possibilités de recours ont été respectés, ce qui est primordial pour assurer la confiance dans notre État de droit. Mais des incertitudes juridiques pèsent sur les relations commerciales avec les États-Unis, ce qui est regrettable. Nous remercions le Conseil fédéral et les négociateurs qui ont permis la conclusion de l'accord.

Les reproches récemment faits aux marchés financiers, de même que la crise en lien avec UBS ont clairement mis en évidence avec quelle rapidité la réputation de la Suisse pouvait être écornée tant sur le plan économique que plus généralement. Voilà qui démontre une fois de plus l'intensité des interactions entre économie et politique, en particulier dans le cas des grandes entreprises.

Le soutien temporaire de l'État en faveur d'UBS a révélé à quel point un tel engagement peut être délicat. Il a immédiatement déclenché des convoitises et la pression en vue d'une plus forte régulation s'est accrue. Notre économie est devenue forte grâce au principe de la responsabilité individuelle et au respect de la liberté d'entreprise. Ces valeurs sont à la base de notre réussite. Nous devons les préserver. Elles ont surtout garanti aux entreprises une grande flexibilité.

La réglementation est indispensable, également du point de vue de l'économie de marché. Mais les exemples américains montrent qu'il convient, au-delà des règles, de faire siennes les valeurs éthiques. Par ailleurs, la transparence doit être suffisante et le gouvernement d'entreprise doit être effectif. A partir de là, il n'y a pas d'alternative : le droit des sociétés doit être libéral et flexible, de manière à constituer un avantage concurrentiel décisif pour un pays comme la Suisse qui héberge de nombreuses multinationales ainsi que des PME mobiles. Il conviendra de s'assurer que la révision du droit de la société anonyme, actuellement examinée par le Parlement, n'entrave pas le fonctionnement des entreprises. En ce qui concerne la révision du droit comptable, elle doit avant tout être acceptable pour les PME.

L'expérience a montré que la liberté et la concurrence sont indispensables pour générer la croissance et la prospérité à long terme. Cependant, la liberté et l'économie de marché doivent être acceptées par l'opinion publique, qui ne doit pas les assimiler à la perte de tous repères. C'est à cette condition que les votations iront dans le sens d'un régime libéral qui a fait ses preuves. Les acteurs politiques doivent agir. L'économie aussi qui, en tant que partie de la société, ne doit pas négliger la communication. C'est ainsi seulement que nous parviendrons à garantir ce bien précieux qu'est la liberté économique. Face aux pressions internationales, le gouvernement doit veiller à tenir compte des intérêts économiques en politique extérieure. Dans les périodes difficiles comme celle que nous vivons actuellement, il est particulièrement important que le gouvernement parle d'une seule voix. Les dissonances nuisent à une représentation efficace de nos intérêts nationaux et minent aussi la confiance dans la politique intérieure.

Les crises offrent aussi des chances. Pas seulement pour la langue chinoise, mais aussi pour l'économie. Au lieu de nous demander quelles surprises cette récession nous réserve encore, nous ferions mieux de nous concentrer sur les mesures que nous pourrions prendre afin d'en sortir renforcés. Malgré toutes les difficultés rencontrées, les fondements de l'économie suisse restent très bons en comparaison internationale. Cependant, le monde change autour de nous. Certaines places économiques nous livreront une concurrence croissante. Nous continuerons de remporter des succès si nous consolidons nos atouts sur le plan de l'économie de marché, au lieu de céder à un activisme dont la presse se délecte. Tout le monde doit y contribuer, les PME et les grandes entreprises, les partenaires sociaux et les acteurs politiques. L'économie est prête à affronter la concurrence mondiale et à mener un dialogue responsable dans l'intérêt de la place économique suisse.